

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (QUÉBEC)

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Célestin, tenue le lundi, le 05 juillet 2021 à 20h à la caserne incendie située au 365 rue Marquis, St-Célestin.

Sont présents : M. Michaël Bergeron, maire
MM. Jacques Morin, conseiller
Marco Boucher
Jean-Paul Chabot
Mathieu B. Filion
Daniel Vouligny
Jocelyn Proulx

Mme Gisèle Plourde, dir-gén

IL Y A QUORUM

Après la pensée, l'assemblée est ouverte.

2021-07-72 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 Pensée
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée
- 04 Lecture et adoption des comptes à payer
- 05 Rapport semestriel
- 06 Appel d'offres sur invitation entretien chemin d'hiver
- 07 Paiement à Excavation Tourigny glissement de terrain St-Michel
- 08 Achat d'ordinateur et portable
- 09 Affaires Nouvelles

-
-
-
- 10 Étude de la correspondance
 - 11 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

2021-07-73 LECTURE ET ADOPTION DES MINUTES.

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Proulx, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes de la dernière assemblée soient adoptées.

ADOPTÉE

2021-07-74 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par Monsieur Jean-Paul Chabot, appuyé par Monsieur Marco Boucher et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes suivants soient payés.

Je certifie qu'il y a des crédits suffisants pour payer ces comptes.

(s)

ADOPTÉE

NUMÉRO CHÈQUE	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
5333	GISELE PLOURDE	TABLES, CHAISES, ÉTAGÈRES FOURNITURES DE BUREAU	2 351.06 943.63
5334	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	INSPECT APPAREIL RESPIRATOIRE ENT ANNUEL CYLINDRES	1 379.25 759.16
5335	TÉLÉBEC	TÉLÉPHONE	134.63
5336	REMORQUAGE J2 - MONTPAS INC.	DISPOSTION CHEVREUIL MORT	172.46
5337	GROUPE CLR	LOCATION TÉLÉPAGE	61.75
5338	PUROLATOR INC.	TRANSPORT COLIS	5.89
5339	BIBLIOTHEQUE DE ST-CÉLESTIN	CONTRIBUTION BIBLIO	5 500.00
5340	CANADIEN NATIONAL	ENT. PASSAGES À NIVEAUX	1 184.00
5341	EXCAVATIONS TOURIGNY INC.	GLISSEMENT TERRAIN ST- MICHEL	12 348.68
5342	FABRIQUE NOTRE-DAME L'ESPÉRANCE	LOCATION BUREAU MUNICIPAL	1 208.00
5343	MARTIN HOULE	BOUTEILLES D'EAU CELLULAIE DIRECTEUR POMPIERS CALIBRATION -KIT CAMION POMPI	11.97 58.02 1 435.59
5344	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE INCENDIE	135.73
5345	JEAN-MARC LECLERC	10 PERMIS X 30\$ FRAIS CELLULAIRE	300.00 20.00
5346	MINISTRE REVENU DU QUÉBEC	REMISE MOIS JUIN 2021	2 604.13
5347	MRC NICOLET-YAMASKA	QUOTE-PART MRC	23 460.60
5348	MUNICIPALITÉ DE ST-WENCESLAS	AJUSTEMENT ANNÉE 2019	164.43
5349	GISELE PLOURDE	4 VOY CAISSE DESJARDINS	48.00
5350	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	TEST HYDROSTATIQUE	347.57
5351	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE MOIS JUIN 2021	986.77
5352	RIGIDBNY	ORDURES & RECYCLAGES	3 747.92
5353	ROY ET DIONNE INC.	DIÉSEL CAMIONS INCENDIE	177.59
4002	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 30 MAI AU 05 JUIN	530.40
4003	GISELE PLOURDE	SALAIRE 30 MAI AU 05 JUIN	789.50
4004	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 06 AU 12 JUIN	530.40
4005	GISELE PLOURDE	SALAIRE 06 AU 12 JUIN	789.50
4006	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 13 AU 19 JUIN	530.40
4007	GISELE PLOURDE	SALAIRE 13 AU 19 JUIN	789.50
4008	JEAN-MARC LECLERC	SALAIRE 20 AU 26 JUIN	530.40
4009	GISELE PLOURDE	SALAIRE 20 AU 26 JUIN	789.50
4010	JEAN-FRANÇOIS HOULE	SALAIRE POMPIER	267.77
4011	MARTIN HOULE	SALAIRE POMPIER	895.94
4012	MICHEL HOULE	SALAIRE POMPIER	284.21
4013	NICOLAS BERGERON	SALAIRE POMPIER	156.42
4014	FRÉDÉRIC TOUPIN	SALAIRE POMPIER	180.49
4015	DENIS POIRIER	SALAIRE POMPIER	226.41
4016	ALEXANDRE BONNEAU	SALAIRE POMPIER	186.49
4017	GUY VÉRONNEAU	SALAIRE POMPIER	1 155.54
4018	PHILIPPE GUÉVIN	SALAIRE POMPIER	1 500.62
4019	SYLVAIN JUTRAS	SALAIRE POMPIER	364.78
4020	SYLVAIN MONTPAS	SALAIRE POMPIER	255.58
4021	RAPHAËL MORIN	SALAIRE POMPIER	59.79
4022	MATHIEU B. FILION	SALAIRE POMPIER	361.90
4023	ALEXANDRE BOURQUE	SALAIRE POMPIER	356.51
4024	SYLVAIN CLOUTIER	SALAIRE POMPIER	.228.29
TOTAL :			71 078.88

ADOPTÉE

RAPPORT SEMESTRIEL

La directrice générale a déposé le rapport semestriel pour la période du 01 janvier au 30 juin 2021.

2021-07-75 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Morin, APPUYÉ par Monsieur Jocelyn Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin demande des soumissions **sur invitation** pour l'exécution de travaux d'entretien des chemins d'hiver pour la saison d'hiver 2021-2022 soit pour une longueur approximative de 39.326 kilomètres.

ATTENDU QUE les soumissions seront reçues au bureau municipal situé au 510 rue Marquis, Saint-Célestin, J0C 1G0 sous enveloppe cachetée avec la mention **SOUMISSION DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX** avant lundi, le 16 août 2020, 15 h 00 et seront ouvertes publiquement à la salle du conseil à 20 h 00.

ATTENDU QUE le soumissionnaire doit fournir un cautionnement de soumission, sous forme de chèque visé, représentant 10% du montant global de sa soumission (incluant les taxes), fait à l'ordre de la municipalité Saint-Célestin, ou sous forme de cautionnement de soumission valide pour 60 jours, représentant 10% du montant global de sa soumission (incluant les taxes).

ATTENDU QUE la municipalité de St-Célestin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE

2021-07-76 PAIEMENT PROVISOIRE EXCAVATIONS TOURIGNY POUR LES TRAVAUX DU RANG ST-MICHEL (PHASE 2)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin a réalisé des travaux d'empierrement dans le rang Saint-Michel dû au glissement de terrain survenu le 22 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le sixième décompte (phase 2) totalise 12 348,68\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de la paroisse de St-Célestin verse le montant de 12 348,68\$ aux Excavations Tourigny pour payer les travaux d'asphaltage réalisés.

IL EST AUSSI RÉSOLU de payer l'entrepreneur au fur et à mesure que les travaux avancent et autorise Gisèle Plourde, directrice générale à payer l'entrepreneur dès la réception des décomptes provisoires.

ADOPTÉE

2021-07-77 ACHAT ORDINATEUR ET PORTABLE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Vouligny, APPUYÉ PAR Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat à Logesco informatique pour l'acquisition d'un ordinateur Lenovo, d'un portable Lenovo, de deux moniteurs Lenovo ainsi que les claviers et souris, d'une station d'accueil, d'un point d'accès sans fil au coût total de 4 019,58\$ plus toutes les taxes applicables et ce, selon la soumission présentée du 11 juin 2021.

ADOPTÉE

**2021-07-78 ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE
TÉLÉPHONIE IP DANS LE BÂTIMENT MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QU'il faut installer un système de téléphonie dans le bâtiment municipal situé au 510 rue Marquis, St-Célestin;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité St-Célestin souhaite migrer sur une solution de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT des nombreux avantages de cette technologie (réduction des coûts à moyen terme, etc...);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'achat et l'installation d'équipements de téléphonie IP par l'entreprise Logesco informatique dans le bâtiment municipal pour une somme de 789,59\$ plus les taxes applicables.

D'AUTORISER le forfait « Groupe Allaires II » au tarif mensuel de 49,95\$ avant taxes et d'autoriser un frais de 25\$ par numéro pour la garde de mon numéro de téléphone.

La directrice générale & secrétaire-trésorière est autorisée à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE

**2021-07-79 ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE
SERVICES CITERNE D'EAU MOBILE**

ATTENDU QUE la MRC Nicolet-Yamaska et les Municipalités désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale de fourniture de services par la MRC;

ATTENDU QUE la MRC dans un souci de protection de l'environnement et à titre d'initiative de bien-être de la population s'est portée acquéreuse d'une citerne d'eau mobile;

ATTENDU QUE la MRC et les Municipalités entendent établir les modalités de prêt et d'utilisation de la citerne d'eau mobile;

ATTENDU QUE le prêt de la citerne d'eau mobile est fait à titre gratuit;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de la citerne d'eau mobile lors de sa possession;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Boucher, appuyé par Monsieur Mathieu B. Filion et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de la paroisse de St-Célestin accepte de signer l'entente intermunicipale pour la fourniture de services de la citerne d'eau mobile tel que proposé.

Il est résolu que le maire Michaël Bergeron et la directrice générale / secrétaire trésorière Gisèle Plourde soient autorisés à signer ladite entente intermunicipale.

ADOPTÉE

2021-07-80 DOUBLEMENT DE L'AUTOROUTE 55

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a déposé auprès de la municipalité de St-Célestin un projet de plan d'infrastructure pour le doublement de l'autoroute 55;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'un échangeur sur le rang Forest augmentera une circulation du transport lourd dans le rang St-Michel (Anciennement Route 226) à St-Célestin, à cause de la Ferme Jean-Claude Parr qui possède une balance privée, des poulaillers, une porcherie, circulation de remorques de moulée et de remorques de poulet;

CONSIDÉRANT l'absence d'un échangeur sur le rang Forest, le transport sera dévié par le Village de St-Célestin et aussi par le rang St-Michel qui est présentement une route locale;

CONSIDÉRANT QUE le rang St-Michel n'est pas conçu pour ce genre de transport;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Jacques Morin, appuyé par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de St-Célestin demande au Ministère du Transports de réévaluer la possibilité d'un échangeur sur le rang Forest ou le conseil de la municipalité de St-Célestin demande au MTQ de reprendre possession du Rang St-Michel (anciennement Route 226).

ADOPTÉE

2021-07-81 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Morin, APPUYÉ par Monsieur Jean-Paul Chabot et résolu à l'unanimité :

QUE la session soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉE

(s)

MICHAËL BERGERON, MAIRE

(s)

GISÈLE PLOURDE, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, Michaël Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

(s)

Michaël Bergeron, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites, savoir :

Résolution : 2021-07-74 (Comptes à payer)
Résolution : 2021-07-76 (Excavations Tourigny au montant de 12 348.68\$)
Résolution : 2021-07-77 (Logesco Informatique au montant de 4 621.51\$)
Résolution : 2021-07-78 (Logesco Informatique au montant de 907.83\$)

Et j'ai signée, ce 05 juillet 2021

(s)

Gisèle Plourde
Directrice-générale